Institut de la statistique du Québec

Bulletin de l'économie du savoir

S@voir.stat

Juin 2004
Volume 4, numéro 4

Prochain bulletin

Le prochain numéro de *S@avoir.stat*, prévu pour le 24 septembre 2004, portera sur les ressources humaines de niveau universitaire en science et technologie. L'analyse présentera plus particulièrement leur répartition par industrie au sein de l'économie québécoise.

L'économie du savoir sur le Web

La majeure partie des résultats des travaux de l'équipe de l'économie du savoir de l'ISQ est consultable sur le Web à l'adresse suivante : **www.stat.gouv.qc.ca/savoir**. La section est également accessible à partir du site de l'ISQ, dans les « Statistiques officielles », sous la rubrique « Économie et finances ».

Prochaines parutions

Au cours de l'été paraîtra une étude sur l'évolution des stocks de ressources humaines en science et technologie. Les données analysées sont tirées des recensements de 1996 et de 2001.

Une nouvelle version du *Répertoire des entreprises ayant des activités de R-D au Québec* sera consultable sur le site Web de l'économie du savoir dès cet automne.

Table des matières

La méthodologie 2
- Même définition de la R-D et même unité déclarante 2
- La clé d'appariement et les résultats de la fusion 3

Quelques résultats 4
- Plus de 85 % des crédits d'impôt à la R-D sont des crédits relatifs aux salaires de R-D 4
- Plus une société est petite, plus les crédits d'impôt couvrent une partie importante de ses dépenses totales de R-D 6
- Plus de la moitié des crédits d'impôt à la R-D ont bénéficié au secteur des services 7

Conclusion 7

Indicateurs de l'économie du savoir au Québec 8

Les entreprises ayant des dépenses de R-D intra-muros et bénéficiaires de crédits d'impôt à la recherche et développement

Ce numéro de *S@avoir.stat* présente une brève analyse des résultats de la fusion du fichier des micro-données de l'*Enquête sur la R-D industrielle*, réalisée par Statistique Canada, et de celui des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt à la R-D fourni par le ministère du Revenu du Québec. La période couverte va de 1997 à 2001.

Vous trouverez une version électronique de ce bulletin sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : **www.stat.gouv.qc.ca/savoir**.

Voici quelques points saillants :

- En moyenne, de 1997 à 2001, plus de 85 % des crédits d'impôt à la R-D sont des crédits relatifs aux salaires de R-D.
- Ce sont les entreprises qui ont entre 200 et 499 employés qui bénéficient le plus du crédit d'impôt relatif aux salaires : 95,6 % des crédits d'impôt alloués à ces entreprises au cours de la période 1997-2001 sont de ce type.
- Plus une entreprise est petite, plus la contribution des crédits d'impôt au financement des dépenses totales de R-D est élevée. En moyenne, au cours de la période, les crédits d'impôt à la R-D ont contribué au financement de 32,9 % des dépenses des entreprises de moins de 50 employés et à seulement 9,0 % des dépenses des entreprises de plus de 500 employés.
- Les premiers utilisateurs du crédit d'impôt sur la recherche précompétitive sont les entreprises de plus de 500 employés pour lesquelles ce type de crédit représente 6,5 % des crédits attribués. Elles sont suivies de près par les petites entreprises de moins de 50 employés qui accaparent 5,4 % des crédits alloués.
- En moyenne, de 1997 à 2001, 52,0 % des crédits d'impôt à la R-D ont bénéficié au secteur des services et, plus particulièrement, à celui des services professionnels, scientifiques et techniques (29,6 % de la valeur des crédits alloués au Québec).
- Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques est également celui qui utilise le plus le crédit d'impôt sur la recherche précompétitive, car ce crédit compte pour 11,1 % des sommes qu'il perçoit en moyenne de 1997 à 2001.
- Le secteur manufacturier de la haute technologie est celui qui recourt le plus au crédit sur la participation à un consortium de recherche : 10,1 % des crédits dont il bénéficie sont de ce type.

Québec

Le but du présent texte est de présenter les travaux actuellement en cours au sein de l'équipe de l'économie du savoir, pour tenter de caractériser les bénéficiaires des crédits d'impôt québécois à la recherche et développement (R-D), d'estimer la part des dépenses de R-D financée par les crédits d'impôt et, éventuellement, de mesurer l'influence de ces derniers sur la performance des entreprises. Pour ce faire, nous avons fusionné le fichier des micro-données de l'enquête sur la R-D industrielle réalisée par Statistique Canada avec le fichier des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt à la R-D fourni par le ministère du Revenu du Québec. La période couverte va de 1997 à 2001. L'article présente la méthodologie utilisée, quelques résultats ainsi qu'une brève analyse de ceux-ci.

La méthodologie

Même définition de la R-D et même unité déclarante

Revenu Québec et Statistique Canada utilisent une définition similaire de la R-D, et les deux organismes se limitent aux activités en sciences naturelles et génie. Pour eux, une activité de R-D vise à l'avancement des connaissances scientifiques ou technologiques ou à l'application des résultats de la recherche pour la création de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés. Dans le fichier fourni par Revenu Québec, l'unité déclarante est la société; dans celui de Statistique Canada, l'unité déclarante est généralement la société ou l'entreprise, sauf dans le cas d'une société dont le service de recherche est décentralisé. Dans ce cas, l'unité déclarante peut être la division, si le système comptable de celle-ci permet de fournir les données nécessaires. L'univers du fichier de Revenu Québec est composé des sociétés qui bénéficient d'un crédit d'impôt à la R-D; quant à celui du fichier de Statistique Canada, il est composé de deux sources : toutes les sociétés qui ont des dépenses de R-D de un million et plus sont enquêtées. Pour ce qui est des autres, Statistique Canada utilise des données administratives de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Les entreprises qui demandent un crédit d'impôt à l'ADRC remplissent le formulaire qui permettra à Statistique Canada d'évaluer les dépenses de R-D, le personnel et les sources de financement. La différence essentielle entre le fichier de Revenu Québec et celui de Statistique Canada est que ce dernier ne comporte que des entreprises qui réalisent à l'interne des activités de R-D, tandis que celui de Revenu Québec contient le nom d'entreprises qui exécutent ou font exécuter à l'externe des activités de R-D. De plus, le fichier de Revenu Québec contient un nombre limité (de 1 % à 2 %) de dédoublements, car une société peut faire plus d'une déclaration au cours d'une année. Le tableau 1 résume l'information contenue dans le fichier de Revenu Québec.

Tableau 1
Sommaire du fichier de Revenu Québec, Québec, 1997 à 2001

	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre d'observations[1]	3 740	3 893	4 135	4 457	4 687
Valeur des crédits d'impôt à la R-D (k$)					
Salaires relatifs à la R-D	191 153	251 407	292 857	341 156	464 284
Recherche universitaire	5 807	6 974	5 956	7 024	7 917
Recherche précompétitive	12 967	11 724	16 493	17 016	14 448
Cotisation à un consortium	10 617	10 545	10 532	10 681	10 761
Crédit additionnel	..	..	139	24 533	39 112
Total	**220 544**	**280 650**	**325 977**	**400 410**	**536 522**

1. Exclut les sociétés qui ne reçoivent que des crédits « grandes entreprises ».

Source : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Compilation : ISQ.

La clé d'appariement et les résultats de la fusion

Il n'existe pas de clé commune aux deux fichiers. Dans le fichier de Revenu Québec, les entreprises sont identifiées par le numéro d'entreprise du Québec, le NEQ. Statistique Canada utilise le *company number*. Comme on peut trouver le NEQ à partir du nom de l'entreprise et que le fichier de Statistique Canada fournit le nom en plus de l'adresse, nous avons décidé de rechercher, à partir du fichier du registre des entreprises, le NEQ de chacune des sociétés mentionnées dans le fichier de Statistique Canada. L'appariement a donc été fait en fonction du NEQ. Il faut noter qu'une entreprise peut, une année donnée, apparaître dans le fichier de Revenu Québec sans être dans celui de Revenu Canada, ou le contraire. Par exemple, l'entreprise A bénéficie de crédits d'impôt pour 1997, 1999 et 2000, mais elle ne réalise des activités de R-D intra-muros qu'en 1997 et 1999. Dans ce cas, la fusion sera faite relativement aux trois années, si l'entreprise conserve le même NEQ tout au long de la période. En ce qui concerne les variables, nous obtenons des valeurs pour les crédits d'impôt, les dépenses, le personnel, etc., au regard des années 1997 et 1999, et sur les crédits d'impôt seulement pour l'année 2000, la valeur des dépenses intra-muros et du personnel affecté à la R-D étant de zéro. Le même raisonnement s'applique à une entreprise B qui bénéficie de crédits d'impôt pour 1999, mais réalise des activités de R-D intra-muros pour 1999 et 2000. Dans ce cas, la fusion sera aussi faite relativement aux deux années. Ceci a comme conséquence que le nombre d'entreprises fusionnées peut être supérieur à celui contenu dans l'un des deux fichiers initiaux. Le tableau suivant résume les résultats de la fusion.

Tableau 2
Résultat de la fusion du fichier de l'*Enquête sur la RDI* avec celui de Revenu Québec, Québec, 1997 à 2001

	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre de sociétés ayant des activités de R-D au Québec selon l'enquête sur la RDI de Statistique Canada	3 834	3 997	4 142	4 492	4 157
Nombre de sociétés fusionnées	3 655	3 839	4 039	4 584	4 439
Valeur des crédits d'impôt à la R-D (k$)					
Salaires relatifs à la R-D	161 276	232 171	273 783	331 495	441 925
Recherche universitaire	2 613	4 713	4 559	5 790	6 679
Recherche précompétitive	12 345	11 168	16 198	16 446	14 156
Cotisation à un consortium	5 379	5 638	5 709	5 812	6 632
Crédit additionnel	..	..	138	23 901	36 276
Total	**181 613**	**253 690**	**300 387**	**383 444**	**505 668**
Pourcentage de couverture					
En % de la valeur des crédits d'impôt à la R-D					
Salaires relatifs à la R-D	84,4	92,3	93,5	97,2	95,2
Recherche universitaire	45,0	67,6	76,5	82,4	84,4
Recherche précompétitive	95,2	95,3	98,2	96,7	98,0
Cotisation à un consortium	50,7	53,5	54,2	54,4	61,6
Crédit additionnel	..	..	99,3	97,4	92,7
Total	**82,3**	**90,4**	**92,1**	**95,8**	**94,2**

Sources : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Statistique Canada, *Enquête sur la RDI*.
Compilation : ISQ.

Le nombre de sociétés fusionnées inscrit dans ce tableau a été corrigé pour tenir compte des dédoublements apparaissant dans le fichier de Revenu Québec. La différence entre les taux de couverture des différents crédits s'explique en partie par la nature de ces derniers. Comme nous l'avons noté précédemment, pour bénéficier d'un crédit d'impôt à la R-D, il n'est pas nécessaire que la société réalise elle-même des activités de R-D. Ces activités peuvent être confiées, par exemple, à une université québécoise ou à un centre de recherche gouvernementale. Par contre, toutes les sociétés que l'on trouve dans le fichier de Statistique Canada exécutent elles-mêmes au moins une partie de leurs activités de recherche au Québec. Donc, les crédits d'impôt qui s'appliquent majoritairement à des dépenses exécutées au sein de l'entreprise bénéficiaire ont un plus haut taux de couverture, comme le crédit d'impôt sur les salaires ou les crédits additionnels. On peut également supposer qu'il en est de même du crédit d'impôt pour la recherche précompétitive, car ce crédit est accordé à des « sociétés non liées qui concluent entre elles une entente de collaboration afin d'exécuter des travaux pour un projet de recherche précompétitive (ou afin d'en faire exécuter pour leur bénéfice)[1] ».

1. Ministère du Revenu du Québec, *L'aide fiscale pour la recherche scientifique et le développement expérimental*, Québec, 2002, p. 16.

Quant aux sociétés qui ont conclu des contrats de recherche universitaire avec une entité universitaire, un centre de recherche public ou un consortium de recherche admissible, ou qui participent à un consortium de recherche, elles ne sont pas comprises dans l'enquête sur la RDI à moins qu'elles ne réalisent en plus des activités de recherche à l'interne.

Le tableau 3 présente les résultats relatifs aux entreprises fusionnées bénéficiaires d'un crédit d'impôt et réalisant des activités de R-D à l'interne.

Tableau 3
Sociétés fusionnées et bénéficiaires d'un crédit d'impôt à la R-D qui ont réalisé des activités de R-D intra-muros, Québec, 1997 à 2001

	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre de sociétés fusionnées, ayant des activités de R-D intra-muros et bénéficiant d'un crédit d'impôt à la R-D	2 790	3 108	3 519	3 784	3 774
Valeur des crédits d'impôt à la R-D (k$)					
Salaires relatifs à la R-D	152 882	216 302	264 271	315 413	417 024
Recherche universitaire	2 037	3 811	3 957	5 507	6 355
Recherche précompétitive	11 301	11 169	15 377	16 203	13 503
Cotisation à un consortium	2 874	4 779	4 603	5 116	5 250
Crédit additionnel	..	..	136	23 088	34 021
Total	**169 094**	**236 061**	**288 344**	**365 327**	**476 153**
Pourcentage de couverture					
En % du nombre de sociétés dans l'*Enquête sur la RDI*	**72,8**	**77,8**	**85,0**	**84,2**	**90,8**
En % de la valeur des crédits d'impôt à la R-D des sociétés fusionnées					
Salaires relatifs à la R-D	94,8	93,2	96,5	95,1	94,4
Recherche universitaire	78,0	80,9	86,8	95,1	95,1
Recherche précompétitive	91,5	100,0	94,9	98,5	95,4
Cotisation à un consortium	53,4	84,8	80,6	88,0	79,2
Crédit additionnel	..	..	98,6	96,6	93,8
Total	**93,1**	**93,1**	**96,0**	**95,3**	**94,2**
En % de la valeur totale des crédits d'impôt à la R-D					
Salaires relatifs à la R-D	80,0	86,0	90,2	92,5	89,8
Recherche universitaire	35,1	54,6	66,4	78,4	80,3
Recherche précompétitive	87,2	95,3	93,2	95,2	93,5
Cotisation à un consortium	27,1	45,3	43,7	47,9	48,8
Crédit additionnel	..	..	97,8	94,1	87,0
Total	**76,7**	**84,1**	**88,5**	**91,2**	**88,7**

Sources : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Statistique Canada, *Enquête sur la RDI*.
Compilation : ISQ.

Quelques résultats

Les résultats que nous présentons dans cette section portent uniquement sur les entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt à la R-D et qui réalisent des travaux de R-D. Pour éviter les problèmes liés à la confidentialité des données ou une mauvaise interprétation due au manque de robustesse de certaines données, nous utilisons, dans la plupart des tableaux, une moyenne établie sur cinq ans.

Plus de 85 % des crédits d'impôt à la R-D sont des crédits relatifs aux salaires de R-D

Le tableau 4 montre que le crédit d'impôt relatif aux salaires est de loin le plus demandé. De 1997 à 2001, plus de 85 % de la valeur des crédits d'impôt accordés était de ce type. Si nous considérons l'ensemble des bénéficiaires (voir tableau 1), l'apport du crédit d'impôt relatif aux salaires demeure au-dessus de 85 % sans toutefois dépasser 90 %. Les résultats du

tableau 4 sont un peu plus élevés, car tous les bénéficiaires de crédits d'impôt sont également des exécutants, et on peut supposer que ces derniers ont plus souvent recours à ce type de crédit que l'ensemble des bénéficiaires. Le crédit d'impôt pour la recherche précompétitive représentait en moyenne environ 5 % de la valeur des crédits d'impôt accordés au cours de la période 1997-2000. En 2001, le pourcentage est tombé sous la barre de 3 % tant pour les exécutants que pour l'ensemble des bénéficiaires. Enfin, en 2000 est apparu un nouveau crédit, soit le crédit d'impôt additionnel pour la R-D, lequel n'est accordé qu'aux PME sous contrôle canadien. Il représente environ 7 % de la valeur de l'ensemble des crédits d'impôt à la R-D, et ce, tant pour les exécutants que pour l'ensemble des bénéficiaires.

Tableau 4
Répartition des crédits d'impôt à la R-D selon le type de crédit, ensemble des bénéficiaires exécutants, Québec, 1997-2001

	1997	1998	1999	2000	2001
			%		
Salaires relatifs à la R-D	90,4	91,6	91,7	86,3	87,6
Recherche universitaire	1,2	1,6	1,4	1,5	1,3
Recherche précompétitive	6,7	4,7	5,3	4,4	2,8
Cotisation à un consortium	1,7	2,0	1,6	1,4	1,1
Crédit additionnel	..	..	0,0	6,3	7,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Sources : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Statistique Canada, *Enquête sur la RDI*.
Compilation : ISQ.

Si l'on analyse la répartition des crédits en fonction de la taille des entreprises, on constate qu'en moyenne, de 1997 à 2001, les entreprises ayant moins de 200 employés totalisent 95,0 % des bénéficiaires des crédits d'impôt à la R-D et 63,5 % des montants attribués. Par contre, les entreprises d'au moins 500 employés, qui ne représentent que 2,1 % des bénéficiaires, totalisent en moyenne 29,0 % des sommes perçues. Le crédit d'impôt sur les salaires est de loin le plus populaire, quelle que soit la taille de l'entreprise. Le crédit d'impôt pour la recherche universitaire ou pour la recherche effectuée par un centre de recherche public ou par un consortium de recherche est un peu plus utilisé par les entreprises de moins de 200 employés, mais il demeure inférieur à 2 % des sommes attribuées. Le crédit d'impôt pour la recherche précompétitive est plus en demande chez les petites entreprises et les grandes. Il représente en moyenne 5,4 % des crédits perçus par les petites entreprises et 6,5 % de ceux des grandes. Enfin, le crédit relatif aux cotisations et aux droits versés à un consortium de recherche ne semble intéresser que la grande entreprise. Le fait que les petites entreprises de moins de 50 employés utilisent le crédit d'impôt rattaché à la recherche précompétitive près de trois fois plus que celui qui se rapporte à la recherche universitaire démontre que ces entreprises préfèrent se regrouper entre elles plutôt que de faire appel au milieu universitaire.

Tableau 5
Bénéficiaires des crédits d'impôt à la R-D et importance de certains crédits selon la taille de la société exécutante, Québec, moyenne de 1997 à 2001

	Répartion du nombre de bénéficiaires	Répartition de la valeur des crédits d'impôt à la R-D	Part sur l'ensemble des crédits d'impôt à la R-D			
			Crédit sur les salaires	Crédit sur la recherche universitaire	Crédit sur la recherche précompétitive	Crédit sur la participation à un consortium de recherche
	n moyen			%		
Moins de 50 employés	78,3	41,1	90,0	1,9	5,4	0,1
De 50 à 199 employés	16,7	22,4	92,5	1,6	2,6	0,1
De 200 à 499 employés	2,9	7,5	95,6	0,5	2,3	0,3
500 employés et plus	2,1	29,0	87,3	0,9	6,5	5,3
Total	**100,0**	**100,0**	**89,5**	**1,4**	**4,8**	**1,6**

Sources : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Statistique Canada, *Enquête sur la RDI*.
Compilation : ISQ.

Plus une société est petite, plus les crédits d'impôt couvrent une partie importante de ses dépenses totales de R-D

Plus une entreprise est petite, plus la contribution des crédits d'impôt au financement des dépenses totales de R-D est élevée. En moyenne, au cours de la période 1997-2001, les crédits d'impôt à la R-D ont contribué au financement de 32,9 % des dépenses des entreprises de moins de 50 employés, de 23,3 % des dépenses de celles de 50 à 199 employés, de 13,2 % des dépenses des entreprises embauchant de 50 à 199 employés et à seulement 9,0 % des dépenses des entreprises de plus de 500 employés. Le recours au crédit d'impôt vient donc réduire le risque des PME, d'autant plus que ces entreprises puisent à leur propre source de fonds dans une proportion plus forte que la grande entreprise : de 1997 à 2001, plus de 90 % de leur financement provient de leurs fonds comparativement à 70 % pour ce qui est de la grande entreprise.

Tableau 6
Importance du crédit d'impôt sur les salaires selon la taille de la société exécutante, Québec, moyenne de 1997 à 2001

	Part des crédits d'impôt à la R-D dans les dépenses totales de R-D	Part de l'autofinancement de source canadienne sur les dépenses totales de R-D	Part des salaires dans les dépenses totales de R-D	Part du crédit sur les salaires par rapport aux salaires affectés à la R-D
		%		
Moins de 50 employés	32,9	91,3	70,6	41,9
De 50 à 199 employés	23,3	94,2	59,9	36,1
De 200 à 499 employés	13,2	85,9	50,5	25,0
500 employés et plus	9,0	69,6	46,7	16,9
Total	**16,7**	**80,4**	**53,6**	**27,9**

Sources : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Statistique Canada, *Enquête sur la RDI*.
Compilation : ISQ.

Dans les entreprises de moins de 200 employés, la part des salaires dans les dépenses totales de R-D est d'au moins 60 % : elle est en moyenne de 70,6 % dans les entreprises de moins de 50 employés, et de 59,9 % dans celles de 50 à 199 employés. En moyenne, de 1997 à 2001, une entreprise de moins de 50 employés dépense 92,3 k$ par chercheur dont 65,2 k$ en salaires. Grâce au crédit d'impôt sur le salaire, elle récupère 27,3 k$, soit 41,9 % du coût des salaires. Au cours de la même période, une entreprise de 500 employés et plus dépensera plus du double par chercheur, soit 203,3 k$, mais elle ne récupérera que 16,9 % du coût des salaires. Par contre, cette entreprise recevra une part plus importante de subvention ou de contrat. Le crédit d'impôt sur les salaires a été conçu pour être plus avantageux pour les PME, car celles-ci peuvent déduire 40 % des deux premiers millions de dollars en salaires admissibles, tandis que, pour ce qui est des entreprises dont l'actif est égal ou supérieur à 50 millions de dollars, le taux est limité à 20[2]. À la lumière de ces données, il semble bien que les PME profitent pleinement de ce crédit.

En 1997, les entreprises de moins de 200 employés, bénéficiaires de crédits d'impôt à la R-D, embauchaient 4 389 chercheurs. En 2001, elles en engageaient près de deux fois plus, soit 8 391. Quant aux entreprises de 200 employés et plus, elles ont vu le nombre de leurs chercheurs passer de 2 916 à 7 043 au cours de la même période.

2. Ministère du Revenu du Québec, *L'aide fiscale pour la recherche scientifique et le développement expérimental*, Québec, 2002, p. 13.

Plus de la moitié des crédits d'impôt à la R-D ont bénéficié au secteur des services

De 1997 à 2001, 52,0 % des crédits d'impôt à la R-D ont été alloués au secteur des services, lequel regroupe 45,0 % des bénéficiaires. Au sein de ce secteur, le groupe des services professionnels, scientifiques et techniques totalise 29,6 % des crédits attribués et 23,1 % des bénéficiaires. Encore une fois, le crédit d'impôt sur les salaires relatifs à la R-D demeure important pour tous les secteurs, particulièrement pour ceux de la moyenne-haute technologie et des autres services. Le plus grand utilisateur du crédit d'impôt sur la recherche universitaire est le secteur qui regroupe les industries primaires et celles de la construction, soit 3,2 % des sommes allouées en moyenne au cours de la période 1997-2001, suivi du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, avec 2,1 % des montants perçus. Ce dernier secteur est également attiré par le crédit d'impôt sur la recherche précompétitive, puisque 11,1 % des crédits d'impôt dont bénéficie ce secteur proviennent de ce type de crédit. Enfin, la participation à un consortium de recherche ne semble attirer que le secteur de la haute technologie.

Tableau 7
Bénéficiaires des crédits d'impôt à la R-D et importance de certains crédits selon le secteur d'activité de la société exécutante, Québec, moyenne de 1997 à 2001

	Répartion du nombre de bénéficiaires	Répartition de la valeur des crédits d'impôt à la R-D	Part sur l'ensemble des crédits d'impôt à la R-D			
			Crédit sur les salaires	Crédit sur la recherche universitaire	Crédit sur la recherche précompétitive	Crédit sur la participation à un consortium de recherche
	n moyen			%		
Primaire et construction	**6,4**	**2,0**	**89,9**	**3,2**	**0,0**	**2,1**
Fabrication	**48,6**	**46,0**	**88,6**	**1,0**	**3,3**	**3,0**
Haute technologie	4,5	18,5	84,7	1,6	1,1	10,1
Moyenne-haute technologie	17,0	13,1	93,8	0,5	4,8	0,0
Moyenne-faible et faible technologie	27,1	14,4	89,4	1,4	6,7	0,0
Services	**45,0**	**52,0**	**87,9**	**1,7**	**5,5**	**0,1**
Services professionnels, scientifiques et techniques	23,1	29,6	84,1	2,1	11,1	0,1
Autres services	21,9	22,4	93,3	1,2	1,6	0,1
Total	**100,0**	**100,0**	**89,5**	**1,4**	**4,8**	**1,6**

Sources : Ministère du Revenu du Québec, automne 2003.
Statistique Canada, *Enquête sur la RDI*.
Compilation : ISQ.

Conclusion

Ce que démontre cette première analyse de l'utilisation des crédits d'impôt par les entreprises qui réalisent elles-mêmes des activités de R-D est qu'elles font grand usage du crédit d'impôt sur les salaires, mais peu des autres crédits qui leur sont offerts. De plus, ce dernier fait laisse croire qu'elles ont peu recours aux services offerts par le réseau. En effet, les entreprises préfèrent s'associer entre elles plutôt que de recourir au milieu universitaire ou à un consortium de recherche.

Le présent texte n'est qu'une première analyse des résultats de la fusion des fichiers de Revenu Québec et de celui de l'*Enquête sur la RDI* de Statistique Canada. L'équipe de l'économie du savoir entend poursuivre son travail pour bonifier les résultats de cette fusion, suivre l'évolution des entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt et, éventuellement, en joignant cette information à celle du fichier du recensement des manufacturiers, mesurer, au moins pour ce secteur, l'incidence des crédits d'impôt à la R-D.

Indicateurs de l'économie du savoir au Québec

	Unité	1998	1999	2000	2001	2002
Dépenses intérieures brutes au titre de la R-D (DIRD)	M$	4 355	4 926	5 632	6 200	..
Ratio DIRD/PIB	ratio	2,22	2,34	2,50	2,67	..
DIRD par habitant	$	597	673	766	838	..
Dépenses intérieures brutes au titre de la R-D selon le secteur d'exécution						
État (DIRDET)	% de DIRD	7,3	7,0	7,9	7,8	..
Entreprises commerciales (DIRDE)	% de DIRD	63,5	61,9	63,1	62,9	..
Enseignement supérieur (DIRDES)	% de DIRD	29,3	31,1	28,9	29,4	..
Dépenses intérieures brutes au titre de la R-D selon le secteur de financement						
État (DIRDET)	% de DIRD	17,5	18,8	19,3	20,8	..
Entreprises commerciales (DIRDE)	% de DIRD	56,5	55,2	56,1	55,9	..
Enseignement supérieur (DIRDES)	% de DIRD	15,8	16,4	14,8	13,5	..
Organisations privées sans but lucratif (OSBL)	% de DIRD	2,0	1,9	1,7	2,4	..
Étranger	% de DIRD	8,2	7,7	8,0	7,5	..
Chercheurs affectés à la R-D industrielle	n	16 503	17 888	20 456	20 233	..
Brevets de l'USPTO						..
Inventions brevetées à l'USPTO	n	592	638	732	750	..
Brevets d'invention de l'USPTO détenus	n	678	759	913	982	..
Brevets d'invention de l'USPTO détenus dans les TIC	n	149	219	340	381	..
Publications scientifiques	n	6 219	6 171	6 200	..	..
Informatisation des ménages						
Taux d'informatisation des ménages	%	38,4	42,2	44,8	51,1	56,7
Taux de branchement à Internet	%	15,6	21,2	33,2	42,7	42,2
Dépenses totales des ménages pour les TIC	M$	986,8	1 061,6	1 380,3	1 556,3	1 622,2
Exportations manufacturières par niveau technologique						
Haute technologie	M$	14 026	15 939	23 327	19 682	16 371
Total manufacturier	M$	53 645	57 617	69 117	66 026	63 334
Importations manufacturières par niveau technologique						
Haute technologie	M$	15 981	18 495	20 385	17 458	15 522
Total manufacturier	M$	47 572	51 [illegible]	55 721	52 283	52 466

Sources : Statistique Canada, estimations des dépenses canadiennes au titre de la recherche et du développement (DIRD), Canada, 1992 à 2003e, et selon les provinces, 1992 à 2001 (88F0006XIF2004003), janvier 2004; Comptes économiques provinciaux, estimations 2002 (13-213-PPB), novembre 2003.
United States Patents and Trademark Office (USPTO), données compilées par le Consortium canadien sur les indicateurs de science et d'innovation (CSIIC), 2004.
Institute for Scientific Information (ISI), Science Citation Index (SCI), données compilées par le Consortium canadien sur les indicateurs de science et d'innovation (CSIIC).
Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.
Institut de la statistique du Québec, compilations à partir des données douanières, 2003.

Ce numéro de S@voir.stat est réalisé par : Christiane Charron, économiste
christiane.charron@stat.gouv.qc.ca

Prochain bulletin : Christine Lessard, économiste
christine.lessard@stat.gouv.qc.ca

Sous la coordination de : Christiane Charron, économiste
Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2408 ou 1 800 463-4090 (sans frais)

Télécopieur : (418) 643-4129

La version PDF de ce bulletin est consultable sur le site Web de l'Institut à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/savoir

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 2004
ISSN 1492-899X

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique Québec